



NOTE TECHNIQUE

A L'ATTENTION DE

**MONSIEUR MAURICE KOUAKOU BANDAMAN
MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE**

**Objet : Participation de la Côte d'Ivoire à la 14^{ème} Conférence des Chefs d'Etat
et de Gouvernement (Sommet de la de la Francophonie)
à Kinshasa en République Démocratique du Congo (RDC)**

Propositions de la Commission Nationale de la Francophonie



*Commission Nationale
de la Francophonie*

Abidjan, Juillet 2012

Du 12 au 14 octobre 2012, se tient à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC), le 14^{ème} Sommet de la Francophonie. Après les Sommets de Dakar (du 24 au 26 mai 1989), de Maurice (du 16 au 18 octobre 1993), de Cotonou (du 2 au 4 décembre 1995) et de Ouagadougou (du 26 au 27 novembre 2004), l'Afrique va accueillir pour la cinquième fois, et pour la première fois en Afrique centrale, la rencontre de la plus grande Instance de la Francophonie, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant en partage le français ou Sommet de la Francophonie.

Aussi bien le pays organisateur, la RDC, que les pays participants se préparent activement à ce grand rendez-vous. Si pour le premier le challenge est de réussir une organisation d'aussi grande envergure, pour les seconds, il s'agit d'assurer une participation de qualité de leurs différentes délégations.

Pour la RDC, ainsi que l'a souligné le Chef de l'Etat congolais dans son message lors de la 27^{ème} Conférence Ministérielle de la Francophonie, «la RDC est appelée à jouer un rôle prépondérant dans l'espace francophone». (...) Pour un pays qui a renoué, depuis 2006, avec la normalité institutionnelle et l'Etat de droit, où la paix a reconquis droit de cité et où, désormais, souffle un vent de modernité, accueillir le prochain Sommet constitue tout un symbole », a-t-il dit. Le symbole « de notre détermination à respecter tous les engagements souscrits dans le cadre de notre organisation commune, afin de constituer, avec les autres Etats membres, un puissant centre d'impulsion pour l'avènement d'un monde plus fraternel et plus juste ». Pour rappel, la RDC occupe le 2^{ème} rang sur soixante quinze pays francophones, après la France, et avant le Canada et la Côte d'Ivoire respectivement 3^{ème} et 4^{ème}.

Le 14^{ème} Sommet de la Francophonie, s'articule autour du thème « **Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale** »

Il est le cadre, non seulement de concertation et de discussions politiques donnant lieu à la prise solennelle d'engagements et de grandes décisions en rapport avec le thème choisi, mais aussi de rencontres, d'échanges, de partage et d'expression de la diversité qui caractérise la communauté francophone.

C'est un moment privilégié pour montrer les valeurs essentielles des cultures de l'espace francophone dans leur diversité et leur originalité.

Dans le cadre de la tenue de ce Sommet qui revêt un caractère particulier pour chaque Etat francophone, le Ministère de la Culture et de la Francophonie, avec l'appui technique la Commission Nationale de la Francophonie (CNF), structure opérationnelle de la Francophonie au plan national, préconise une vaste réflexion sur les modalités pratiques de sa préparation, en vue d'une participation de qualité de la Côte d'Ivoire à toutes les instances, c'est-à-dire, au **Conseil Permanent de la Francophonie (CPF)**, à la **Conférence Ministérielle de la Francophonie (CMF)** et au **Sommet de la Francophonie**.

Ce document présente la méthodologie de travail assortie de modalités précises d'organisation du processus de préparation et de participation aux différentes instances de Kinshasa. En effet il présente les enjeux de la participation de notre pays à cette grande rencontre internationale ainsi que les étapes de sa préparation.

I. Enjeux de la participation de la Côte d'Ivoire au 14^{ème} Sommet de la Francophonie

Après le deuxième tour de l'élection présidentielle de novembre 2010, la Côte d'Ivoire a été fortement ébranlée par une grave crise.

Au moment où un processus de réconciliation nationale est en cours, la tenue du présent Sommet est importante à plusieurs niveaux :

- Le thème « **Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale** » intéresse notre pays à plus d'un titre :
 - En effet, la gestion efficace et stratégique des questions liées à l'environnement est cruciale et d'actualité pour notre pays, au regard de la destruction accentuée du couvert forestier en Côte d'Ivoire, des difficultés de traitement adéquat des ordures ménagères, de l'impact de l'exploitation des ressources énergétiques et minières sur l'environnement.
 - Au sortir du Sommet de Rio+20, il s'agira à travers le thème du Sommet de la Francophonie de traduire les engagements pris au niveau mondial en décisions ou résolutions par la famille francophone. Les enjeux environnementaux étant diversement appréciés selon le niveau de développement (pays développés ou en développement), il est primordiale de participer aux différents échanges et de faire ainsi connaître les priorités des pays en développement.
 - En outre, les enjeux économiques dans un pays en sortie de crise et face à la gouvernance mondiale méritent d'être discutés à une telle tribune de solidarité et de complémentarité.
- La reconstruction post crise nécessite de nombreux apports extérieurs en termes de ressources techniques et financières. Ce Sommet peut être l'occasion de l'établissement de contacts importants pour notre pays en situation de sortie de crise.
- Au plan de la coopération multilatérale francophone, la présence ivoirienne à ce 14^{ème} Sommet peut également être l'occasion pour la Francophonie ,

qui a un important programme d'appui à ses pays membres en situation de sortie de crise, de réaffirmer son engagement à accompagner notre pays, essentiel dans l'espace francophone, par de nouvelles décisions concrètes en sa faveur. La solidarité avec la Côte d'Ivoire a été très intense pendant les durs moments que le pays a traversés ; elle pourrait s'y intensifier.

- Enfin, la RDC a également vécu des durs moments de crise ; le partage des expériences multiformes de résolution de conflits pourrait aider le processus de réconciliation en cours.

Par ailleurs, en rapport avec la politique nationale et le repositionnement de notre pays dans l'espace francophone, ce Sommet revêt divers enjeux :

- C'est en effet le tout premier auquel participera le Président de la République Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, depuis son accession à la magistrature suprême du pays
- C'est ensuite le tout premier auquel participe un Chef d'Etat ivoirien depuis plus de dix(10) ans. En effet la Francophonie accorde une importance capitale à l'institution de la « Présidence de la République » en faisant du Sommet des Chefs d'Etat des pays membres la plus haute instance dans son organisation.
- C'est enfin le lieu pour présenter la candidature de la Côte d'Ivoire pour accueillir le XVIème Sommet de la Francophonie en 2016. Occupant le 4^{ème} rang après la France, la RDC et le Canada en matière de locuteurs du français dans l'espace francophone (composé de 75 pays membres), la Côte d'Ivoire devra se repositionner et ainsi faire valoir sa position de leader en Afrique de l'Ouest, voire en Afrique.

Aussi, la Côte d'Ivoire devra-t-elle assurer, à ce grand rendez-vous, une présence de qualité qui se situe à deux niveaux : politique et coopération d'une part, culturel et économique d'autre part.

Au plan politique et coopération :

La présence de la Côte d'Ivoire devra se traduire par une participation active aux travaux, non seulement des trois instances (CPF, CMF et Sommet), mais aussi aux échanges programmés autour du thème du Sommet. Cette participation sera marquée notamment par trois communications:

- Celle de Son Excellence Monsieur Aly COULIBALY, Représentant personnel du Chef de l'Etat au Conseil Permanent de la Francophonie, à la session du Conseil Permanent de la Francophonie, qui, en plus des aspects politiques et du thème du Sommet, prend en compte la mise en œuvre des projets et programmes de la Francophonie et leur analyse par rapport au bilan de la coopération dans les pays membres ;

- Celle de Monsieur Maurice KOUAKOU BANDAMAN, Ministre de la Culture et de la Francophonie à la réunion de la Conférence des Ministres de la Francophonie qui traite du thème du Sommet, des échanges internationaux, de l'action de la Francophonie en Côte d'Ivoire et dans le monde, etc.
- L'intervention du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA au Sommet qui entérine la synthèse des travaux précédents en prenant des engagements et des décisions pour les deux (2) années à venir avant la tenue du prochain Sommet.

Au plan culturel et économique :

A côté de la dimension politique et de coopération, il est organisé, dans un espace préparé à cet effet et dénommé «Village de la Francophonie », une exposition à la fois culturelle et économique, ouverte à tous les Etats membres présents au Sommet. C'est un lieu de rencontres, d'échanges, de partage, d'établissement de partenariats, etc. C'est donc un cadre privilégié pour montrer les valeurs essentielles des cultures et des richesses économiques de l'espace francophone dans leur diversité et leur originalité.

Dans ce cadre, il serait judicieux pour la Côte d'Ivoire d'envisager une forte et riche présence culturelle et économique, mettant en exergue la diversité culturelle et économique à l'échelle nationale et le génie artistique ivoirien.

De ce qui précède, il ressort donc deux éléments essentiels qui doivent faire l'objet d'une attention toute particulière pendant la préparation du Sommet:

- **la qualité de la représentation au plus haut niveau d'une part,**
- **la qualité du contenu de la participation ivoirienne d'autre part**

II - Le étapes de la préparation de la participation ivoirienne au Sommet de Kinshasa

La préparation du Sommet et la coordination des actions relatives à la présence de la Côte d'Ivoire au 14^{ème} Sommet de la Francophonie incombent en particulier au Ministère de la Culture et de la Francophonie. Les grandes étapes de cette préparation sont :

- la mise en place des organes de préparation du Sommet (le Comité Politique et le Comité Technique comprenant quatre (4) Commissions ou groupes de travail sectoriels et un comité restreint de rédaction des communications) ;
- la tenue d'une réunion générale d'information;

- le recueil et la consolidation des contributions des personnes-ressources ;
- les rencontres du comité restreint, en vue de la rédaction définitive des communications des chefs des délégations officielles au Sommet de la Francophonie (CPF, CMF et Sommet) et du cahier des charges des participants au volet économique et culturel ;
- la préparation du séjour de la délégation ivoirienne en RDC.

1 – La mise en place des organes de préparation du Sommet de la Francophonie : Comité Politique et Comité Technique

La mise en place des deux organes de préparation du Sommet de la Francophonie a pour objet d'assurer une participation de qualité à la Côte d'Ivoire en prenant en compte les deux (2) dimensions essentielles du Sommet : la dimension politique et la dimension coopération, relevant d'un suivi quotidien des experts.

Aussi, deux principaux comités seront constitués et mis en place :

1-1- : Un Comité politique présidé par le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et qui a pour Vice président le Représentant personnel du Chef de l'Etat au Conseil Permanent de la Francophonie (CPF) qui est par ailleurs Ministre de l'Intégration Africaine.

Ce comité est l'organe de concertation et d'orientation politique. A ce titre, il prépare le contenu et la forme de la participation du Président de la République au Sommet; Il prépare également le dossier de candidature de la Côte d'Ivoire pour accueillir le 16^{ème} Sommet de la Francophonie en 2016. Il coordonne et supervise les travaux de réflexion et de production du Comité technique. Le Secrétariat du Comité Politique est assuré par la Commission Nationale de la Francophonie. Les réunions se tiennent sur invitation du Président du Comité ou son Vice- Président.

1-2- : Un Comité technique présidé par le Ministre de la Culture et de la Francophonie et qui a pour Vice-présidents, les Ministres de l'Economie et des Finances et de l'Environnement et du Développement Durable. Ce comité est l'organe opérationnel de préparation du Sommet, composé d'experts représentant les institutions publiques et privées concernées par le thème du 14^{ème} Sommet de la Francophonie. Il coordonne les activités des quatre (4) commissions ou groupes de travail sectoriels suivants :

- ❖ Commission 1 : **enjeux environnementaux face à la gouvernance mondiale**
- ❖ Commission 2 : **enjeux économiques face à la gouvernance mondiale**

- ❖ Commission 3 : **exposition, culture (animation artistique) et établissement des partenariats**
- ❖ Commission 4 : **finances, logistique et suivi administratif de la préparation**
- ❖ Au sein du comité technique, un comité restreint est mis en place en vue de rédiger les Communications des chefs de délégations officielles aux trois (3) instances de la Francophonie.

2- La réunion générale d'information

Convoquée et présidée par le Ministre de la Culture et de la Francophonie (ou son représentant), la réunion générale d'information a pour objectifs :

- d'informer les personnes-ressources sur les enjeux du Sommet et sur l'ensemble du processus de préparation du Sommet ;
- d'exprimer les attentes du Comité Politique par rapport aux contributions des personnes-ressources ;
- de recueillir leurs suggestions et avis.

3- Les rencontres du comité restreint :

Après les travaux en commission, un comité restreint composé de trois sous-comités se charge d'une part de rédiger les Communications des chefs de délégations aux trois instances de la Francophonie et d'autre part d'arrêter le contenu du volet économique et culturel:

- **Le sous-comité CPF et Sommet** placé sous la responsabilité du Représentant personnel du Chef de l'Etat au CPF, avec l'appui technique de la CNF ;
- **Le sous-comité CMF** placé sous la responsabilité du Cabinet du Ministère de la Culture et de la Francophonie, avec l'appui technique de la CNF et de la Direction de la Francophonie et de la Coopération culturelle dudit Ministère;
- **Le sous-comité exposition, culture et établissement des partenariats** placé sous la responsabilité du Ministère de la Culture et de la Francophonie et comprenant les Ministère en charge du Tourisme et de l'Artisanat, avec l'appui technique du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI) et de la CNF. Il a pour tâche d'identifier les opérateurs économiques et culturels désireux de participer à l'animation du volet "Culture et Economie" et d'examiner les contraintes liées à leur présence effective au Sommet.

Ce travail sera parachevé à la réception effective des ordres du jour et de l'ordonnancement des travaux des différentes instances du Sommet. Ce comité est chargé de la remise des documents élaborés.

4- la préparation de l'arrivée et du séjour de la délégation ivoirienne en RDC

Cette question fondamentale sera traitée par la commission 4 qui discutera de toutes les questions financières et de logistique.

Le processus préparatoire du Sommet de Kinshasa nécessite des ressources financières et la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'organisation de cet événement au plan national.

La prise en charge du coût global de la participation tiendra compte des prévisions des ministères impliqués sur leurs budgets 2012, au titre des missions et conférences hors Côte d'Ivoire.

Une communication conjointe en Conseil des Ministres qui prend en compte toute la délégation ivoirienne devra être préparée par le Ministère de la Culture et de la Francophonie. Les formalités administratives d'accueil et de séjour à Kinshasa seront du ressort de la CNF en partenariat avec les membres des délégations officiellement désignés.

ANNEXE 1 : Comité Politique

Dénomination	Représentants	Nombres
Ministère d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères	Ministre	1
Ministère de l'Intégration Africaine	Ministre	1
Ministère de la Culture et de la Francophonie	Ministre SG / CNF	2
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Ministre	1
Ministère des Mines, de l'Energie et du Pétrole	Ministre	1
Ministère d'Etat Ministère du plan et du Développement	Ministre	1
Ministère de la Communication	Ministre	1
Ministère de l'Economie et des Finances	Ministre	1
Conseiller du Président de la République en charge des questions environnementales et du Développement Durable	Le Conseiller	1
Total		10

ANNEXE 2 :

Comité technique

Dénomination	Représentants	Nombres
Ministère de la Culture et de la Francophonie	Cabinet du Ministre CNF	6
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	DG environnement ANDE OIPR	3
Ministère des Mines, de l'Energie et du Pétrole	Cabinet du Ministre Direction de l'Energie	3
Ministère de l'Enseignement Supérieur	Cabinet du Ministre, CIRES	3
Ministère des Affaires étrangères	Cabinet du Ministre	3
Ministère du plan et du développement	Cabinet du Ministre	3
Ministère de l'Agriculture	Cabinet du Ministre	3
Ministère de la Communication	Cabinet du Ministre UPF	3
Ministère de l'Economie et des Finances	Cabinet du Ministre	3
Ministère de la Salubrité Urbaine	Cabinet du Ministre ANASUR	3
Ministère de l'Industrie	Cabinet du Ministre	3
Ministère du Commerce	Cabinet du Ministre	3
Ministère du Tourisme	Cabinet du Ministre	3
Ministère de l'Artisanat et de la Promotion des PME	Cabinet du Ministre	3
Société civile	Fédération des Réseaux et des Associations de l'Environnement et du Développement Durable	3
Entreprises	Chambre de Commerce et d'Industrie Confédération des Entreprises Générales de Côte d'Ivoire	4
CEPICI	DG et deux autres représentants	3
BNETD	DG et deux autres représentants	3

Les Maisons d'édition	NEI-CEDA ; Frat Mat Edition ; Eburnie ; etc.	6
Total		64

ANNEXE 3 :

COMPOSITION THEORIQUE DE LA DELEGATION IVOIRIENNE

N° D'ORDRE	DELEGATION	NOMBRE DE PERSONNES
1	Présidence de la République, Primature et Représentant Personnel du Chef de l'ETAT au CPF et Ministère de l'Intégration Africaine	12
2	Ministère de la Culture et de la Francophonie (Cabinet, CNF, artistes, etc.)	18
3	Ministère de l'Environnement et du Développement durable	3
4	Ministère de l'Economie et des Finances	1
5	Ministère des Mines, de l'Energie et du Pétrole	3
6	Ministère de la Communication et Journalistes de l'UPF	12
7	Ministère d'Etat Ministère des Affaires Etrangères	3
8	CEPICI et Opérateurs économiques	10
Total		62

NB : Des exposants privés et opérateurs économiques pourraient éventuellement s'ajouter à cette liste théorique provisoire de participants

**ANNEXE 3: CHRONOGRAMME DE LA PREPARATION DE LA PRESENCE
DE LA COTE D'IVOIRE AU 14^{EME} SOMMET DE LA FRANCOPHONIE**

N° d'ordre	ACTIONS À MENER	RESPONSABLE	PERIODE	OBSERV.
01	Transmissions des propositions de la CNF à la tutelle (MCF)	CNF	29 mai 2012	
02	Envoi des courriers d'invitation pour une réunion d'information aux structures et personnes ressources identifiées (comité de pilotage et groupes de travail)	MCF	18 juillet 2012	
03	Réunion d'information et mise en place des commissions techniques et des trois comités restreints	MCF	25 juillet 2012	
04	Début des travaux des 4 commissions techniques	MCF	27 juillet t2012	
05	Remise des résultats des travaux		28 août 2012	
06	Réunion du Comité restreint	MCF	29 août 2012	
07	Restitution et remise des résultats des travaux synthétisés et intervention des différents chefs de délégation aux instances de la Francophonie	MCF	13 septembre 2012	
08	Communication en Conseil des Ministres pour information et demande de financement de la mission en RDC au Conseil	MCF	Début août 2012	
09	Suivi des résultats des travaux de la préparation du 14 ^{ème} Sommet	MCF-AICF		
10	Tenue du Sommet de la Francophonie		Du 12 au 14 octobre 2012	

Le Secrétaire Général de la CNF

Epiphane ZORO

